

A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE

ORFÈVRES
ARGENT 1^{er} TITRE
MONTRES FINES
PATEL-PIRELLI ET C^{ie} IN COGNAC
1700

1^{er} Marque Française

Journal de Roubaix

A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE

Châti le plus complet
de
BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX
pour
CIBELLES DE MARINI

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : 1 franc par an, 3 francs par trimestre. — Les autres départements et l'étranger le port en sus. — Agence particulière à Paris, 36, rue Feytaud.

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A. ROBERT, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A. FAYAT, au bureau de journal, rue Carnot, 5. — A. MONTIGNY, agence de publicité, 10, rue de la Station, à Roubaix. — Le Journal de Roubaix est en vente dans les principales Librairies et Bibliothèques de Paris.

CHRONIQUE

A Pâques... ou à la Trinité

— Vous dites, monsieur Lucien ?
— Je dis, monsieur Moulinet, repris avec beaucoup de calme le jeune commis, que j'ai l'honneur de vous demander la main de Mlle Emma, votre fille... J'aurais chargé un membre de ma famille de remplir auprès de vous cette mission, si j'en connaissais quelqu'un... cela eût été plus convenable et plus dans les formes, assurément... mais vous le savez, mon cher patron, je suis orphelin et je ne possède plus de parents... du moins très proches. Mieux valait donc que je remplisse la formalité moi-même... Ouf ! C'est fait, j'ajouterai que, depuis longtemps déjà, j'ai l'assentiment de mademoiselle votre fille et que j'agis aujourd'hui à son instigation. Donc, j'espère que vous voudrez bien combier le plus cher de nos vœux et je vous en remercie, mon cher beau-père, avec toute l'effusion dont mon cœur est susceptible.

Le petit M. Moulinet, le grand et riche teinturier-chimiste de la rue Oberkampf, de rouge qui était naturellement, passa au cramoisi. Ses cheveux, blancs comme la neige, se hérissaient sur son crâne et ses favoris, non moins blancs, se dressaient d'indignation.

Il crut étouffer d'apoplexie.

Reposant ses lunettes à branches d'or, il se leva brusquement de son fauteuil et se campant devant son commis comme un petit coq prêt au combat et ferme sur ses ergots :

— Misérable ! rugit-il... je vous chasse, entendez-vous bien... je vous chasse dès aujourd'hui même... avoir osé porter les yeux sur ma fille unique... un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein... moi qui l'ai fait ce qu'il est, l'ingrat !... Et Emma qui, dit-il, est, de son plein gré, consentante... Non ! je ne le croirai jamais... Ou alors, coquin, vous avez abusé de l'innocence d'un ange... C'est une noirceur dont vous ne rendez raison... Allons ! hors d'ici, monsieur, hors d'ici donc, et au plus vite... votre union avec Emma, elle se célébrera à Pâques... ou à la Trinité... vous pouvez m'en croire.

— J'accepte le présage, monsieur Moulinet.
— Insolent !
— Et puisqu'on vous le veut, je pars... mais, je vous en prévins, je ne vous dis pas adieu.

Sur ceci, Lucien Malfilâtre quitta le cabinet de M. Moulinet, plus calme en apparence qu'en réalité il ne l'était.

Dans le corridor, qui conduisait du cabinet du patron aux appartements particuliers, il rencontra la gentille Emma.

Il n'eut besoin de lui rien apprendre.

Les filles, fussent-elles même des Agnès, savent au besoin, et quand il le faut pour leur intérêt, écouter aux portes.

— Ainsi donc il refuse ?... fit l'enfant, tout éplorée.

— Hélas ! oui... Et il me chasse de plus comme un valet.

— Qu'allons-nous faire ?
— Je n'en sais rien encore... mais ce que je sais bien, c'est que je ne veux pas que vous apparteniez à cet infâme Desruisseaux.
— Et moi non plus je ne veux pas être à lui... Ne vous ai-je pas engagé ma foi pour toujours, mon Lucien ?

Malfilâtre prit la main d'Emma et la baisa affectueusement.

— Ne perdez pas courage, chère adorée, dit-il... Avant qu'il soit longtemps vous entendrez parler de moi.

C'était un charmant garçon ce Lucien, plein de cœur, d'intelligence et de dévouement.

De son côté, Emma n'était pas moins bien dotée.

C'étaient deux âmes bien faites pour se comprendre et, comme on le voit, elles s'étaient comprises et réciproquement appréciées.

M. Moulinet avait pris chez lui Malfilâtre au sortir de l'école, — quasi par charité.

Le jeune garçon n'avait plus de famille, nous le savons.

Entré chez le célèbre teinturier-chimiste dans la plus humble des conditions, il s'était rapidement élevé par ses aptitudes, sa bonne volonté, son empressement à apprendre et à bien faire, à la plus haute position de la maison.

Il était promu maintenant au poste d'homme de confiance absolue et il rendait à son patron de nobles services.

Il avait fait en chimie des études très sérieuses, profitant largement de sa fréquentation aux cours du soir de savants professeurs.

La teinturerie bénéficiait des recherches scientifiques du jeune homme.

Ce n'était pas la cupidité qui avait poussé Lucien vers Emma. Il ignorait un sentiment si vil.

Leur rapprochement avait eu lieu de soi-même.

Lorsque Lucien avait pu constater toute sa ténacité et combien les barrières qui le séparaient d'Emma étaient franchissables, il était trop tard.

Les enfants continuent donc de s'aimer secrètement, au jour le jour, n'osant pas sonder l'avenir, ayant cependant une espérance vague qu'il ne leur serait pas trop cruel.

Mais un réveil douloureux venait de se produire : M. Desruisseaux, le propriétaire du magasin de nouveautés en renom de la rue de Belleville : « Au bonheur du jour », qui avait distingué Emma dans un concert donné récemment au bénéfice des pauvres du XX^e arrondissement, et qui connaissait par ouï-dire la fortune très rondelette de M. Moulinet, avait fait demander en mariage la jeune fille.

M. Moulinet, tout fier et tout honoré du choix, s'était bien gardé d'éconduire l'heureux possesseur du « Bonheur du jour ». Sans même consulter Emma, il avait engagé en son nom sa parole.

Il n'y avait pas à reculer, il fallait s'opposer immédiatement à cette union impossible, odieuse, et Emma avait insinué à Lucien l'ordre d'aller trouver son père et de lui faire l'aveu de leur affection mutuelle.

Malfilâtre avait pris à deux mains son cou-

rage, comme on dit vulgairement ; il avait sur-le-champ effectué la démarche difficile.

Nous en avons appris le résultat.

IV
Les choses suivaient leur cours.

Le père Moulinet aimait sa fille à ses raisons, mais il n'avait pas voulu se rendre à ses raisons.

Pour lui, homme pratique, l'affection de Lucien ne pouvait être sincère. Elle était dictée par le désir que le jeune homme avait de se faire une position... au détriment de son patron et de la fille d'icelui.

Aux pleurs d'Emma déclarant que, jamais de sa vie, elle n'aimerait Desruisseaux :

— Bath ! s'était écrié le petit homme, bilieux et rageur, peu importe, l'amour viendra après le mariage. Ce sera bien assez tôt !

Un matin, le teinturier-chimiste, de fort méchante humeur, — les services de Malfilâtre lui manquaient et celui qui l'avait remplacé ne le comprenait guère — un matin, disons-nous, M. Moulinet parcourait machinalement, l'esprit ailleurs, le « Moniteur officiel de la teinturerie », quand ses yeux s'arrêtèrent sur l'information suivante :

« Nous apprenons une association destinée à faire sensation dans le monde de la teinturerie. La Maison Tuloup, si nos renseignements sont exacts, et nous n'avons aucun sujet d'en douter, adjoindrait un jeune homme de très hautes espérances, M. Lucien Malfilâtre qui, pour tout apport, fournit à ses co-associés l'expérience de sa découverte nouvelle : « Le bleu Phénix », tant de fois cherché et toujours jusqu'ici demeuré introuvable, même pour notre grand chimiste, l'éminent Moulinet, dont on connaît les recherches à cet égard.

« Cette découverte est une révolution complète dans l'art de la teinturerie... »

M. Moulinet bondit sur son siège.

— Le brigand ! s'écria-t-il, mais si le fait est vrai, je suis ruiné... perdu de réputation... »

V
Que s'était-il passé ?

A l'issue de sa conversation incidemment avec le grand teinturier de la rue Oberkampf, Lucien était rentré dans sa modeste chambre, et là, il s'était tout d'abord abandonné à un désespoir assez légitime.

Mais il était avant tout garçon d'énergie et d'action.

Il avait vite secoué le chagrin qui l'étreignait et s'était empressé de courir au Musée.

Il avait sollicité du célèbre professeur Dorbeau, dont il avait été un des élèves les plus assidus et les plus appréciés, et dont l'amabilité de rapports est si bien connue, un court moment d'entretien :

— Cher maître ! lui avait-il dit, vous m'avez témoigné autrefois tant de bienveillance que je viens mettre aujourd'hui à l'épreuve votre urbanité et à contribution votre savoir. Vous pouvez, si vous y consentez, m'assurer d'un seul coup un avenir très brillant, et la satisfaction d'un amour ardent et partagé.

— De quoi s'agit-il ? avait répondu simplement Dorbeau. Mon cher élève, je suis tout votre. Ce dont il s'agit est... Lucien eut bientôt mis le maître au courant de la chose.

Il n'en allait de rien moins que la découverte du fameux « bleu Phénix ».

M. Moulinet ne pouvait évidemment refuser sa fille au gendre qui le couvrirait de gloire et mettrait le comble à la fortune, à la réputation de sa maison, en lui livrant un secret si précieux.

— Bien ! Nous associerons nos efforts, fit Dorbeau. Travaillons en commun.

De cette collaboration sortit très peu de jours après la réussite.

Ivre de la joie la plus délirante, Malfilâtre se rendit alors aux bureaux du « Moniteur officiel de la teinturerie » et dicta au rédacteur, un de ses amis, la note que l'on a lue.

Puis il revint chez lui, attendant bravement le résultat de son ballon d'essai.

VI
M. Moulinet avait immédiatement jeté le journal. Attrapant son chapeau, il avait sauté dans la rue, se dirigeant en toute hâte vers le domicile de Lucien Malfilâtre.

— Est-ce vrai ? gémit-il en faisant irruption chez le jeune homme.

— Quoi ?... répondit tranquillement celui-ci.

— Ce « bleu Phénix »... vous l'avez réellement découvert ?

— Pardieu !

Le bouillonnement eut une suffocation.

— Et, continua-t-il en balbutiant, vous comptez faire profiter... des étrangers... de votre invention ?

— Cela dépend uniquement de vous... Monsieur Moulinet, voulez-vous bien m'accorder la main de mademoiselle votre fille ?

— Et ! prenez la donec !

— Alors ! mon cher beau-père, mon secret vous appartient... mais, permettez-moi de vous le dire, vous êtes un bien mauvais prophète... Ce n'est toutfois ni Emma ni moi qui nous en plaindrions... Monsieur Moulinet, puisque vous y consentez, nous nous marierons certainement avant la Trinité et... durant le temps pascal. Les dévils légaux nous le permettent et... comme les amoureux sont gens pressés, vous ne l'ignorez pas, nous userons de la permission.

PAUL LOIREL.

INFORMATIONS

LE PROJET DE LOI SUR LA CONVENTION DES SUCCES

Paris, 29 mars. — Le gouvernement a déposé samedi, sur le bureau de la Chambre, le projet de loi portant ratification de la convention internationale passée à Bruxelles le 5 mars 1902 et concernant le régime des sucres. Il a également déposé le projet de loi qui, par application de cette convention, modifie notre législation intérieure.

MORT DU PRINCE DE MUNSTER

Paris, 29 mars. — Une dépêche de Hanovre annonce la mort, à l'âge de 82 ans, du prince de Munster, ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris. Le prince de Munster succéda au prince de Hohenzollern, ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris, poste qu'il occupa jusqu'à l'heure de sa retraite en 1900. Il remplissait ces délicates fonctions à Paris, lorsque éclata l'affaire Dreyfus, et l'on sait que c'est dans une corbeille à papier de l'ambassade que se trouvaient les morceaux du fameux bordereau.

Le prince de Munster s'était retiré il y a deux ans, pour raison de santé, et il avait été remplacé à Paris par le prince Radolin.

GRIMM RECONNU COUPABLE ET CONDAMNÉ À LA PRISON PÉREPETUELLE

Londres, 29 mars. — On mande de Saint-Petersbourg au Daily Mail que la cour martiale a établi que le colonel Grimm s'est rendu coupable, dans huit cas, d'avoir vendu à l'ennemi des plans de mobilisation importants.

Le colonel, en conséquence, a été, non pas condamné à mort, mais à la prison perpétuelle dans le souterrain du donjon de Schlossburg.

LE VOYAGE DU SHAH EN EUROPE

Tiflis, 29 mars. — D'après les nouvelles envoyées par le grand vizir de Perse au conseil général de Perse à Tiflis, le shah commencera son voyage en Europe par Cracovie, où il arrivera le 19 mai.

Il sera à Vienne, le 15, mais ne s'arrêtera pas. De Vienne, il se rendra à Venise, où il séjournera du 18 au 21 ; puis à Rome, où il restera du 21 au 26. De Rome, le shah ira par Milan à Francfort et à Berlin, où il pense rester du 29 mai au 2 juin. De Berlin il ira à Contraxville, où il restera du 3 juin au 13 juillet. Du 13 au 20 il se rendra à Londres, du 20 au 23 à Anvers, et du 26 juillet au 9 août à Carlsbad. A son retour, le shah s'arrêtera vingt jours en Russie.

« pris une décision appelée à avoir un certain retentissement dans le monde du travail ; elle a jeté les bases d'une fédération nationale des syndicats indépendants des mineurs.

Un bureau provisoire avait été nommé hier et avait reçu mission de se rendre auprès du comité central des houillères de France, afin de discuter avec lui l'importante question de salaires soulevée par l'échéance prochaine de la convention d'Arras. M. Paul Lanoir fait connaître que M. Gruner, secrétaire général du comité actuel des houillères, vient de l'informer qu'il recevrait, dans l'après-midi, cette délégation.

Le secrétaire général de la Bourse du travail remercie ensuite les congressistes de leur assiduité et de leur dévouement, les félicite du calme dont ils ont fait preuve au cours des discussions, résume leurs travaux et leur donne rendez-vous à l'année prochaine.

La séance est ensuite levée aux cris de : « Vivent les Jaunes ! »

Le congrès est clos.

CHOSÉS & AUTRES

On parle d'un jeune homme qui, mis de bonne heure en possession d'un héritage assez considérable, a vu vite arriver la fin de ses titres.

— Voilà ce que c'est, observe Quésnelles, que l'être trop tôt maître de ses actions !

— M. Laroche est avec sa femme dans les environs de Paris. Mourant de faim, ils ont écrit dans une goussette, et le patron leur avoue qu'il n'est possible qu'une chose : — Une seule, fait Laroche. Mais alors, que mangera ma femme ?

SITUATION INDUSTRIELLE & COMMERCIALE

de Roubaix-Tourcoing
Roubaix-Tourcoing, 29 mars 1902.

Les affaires en fabrique sont assez bonnes pour le moment, et on semble espérer que le mouvement s'accroîtra.

Il se fait actuellement un article appelé diamant qui est destiné à avoir un certain succès, ce genre est tissé avec des fils blancs dans lesquels on a somé un poil de laine mohair blanc ; après le tissage, on rase un côté du tissu afin d'égaliser le poil mohair qui par son brillant, rend des effets très chatoyants ; on fait différentes nuances, soit : noir, marron, pain brûlé, marenco, aubergine, bleu marine, etc., etc., toutes sont d'un très bon effet.

Durant le mois de mars qui s'est terminé, la filature de laines peignées a été alimentée régulièrement surtout en numéros moyens. L'article chevotte en laine commune était très demandé.

En filature de cardés, la marche était assez normale, mais les prix restent faibles.

La filature de coton est en bonne situation. Les tissages mécaniques se ressentent de l'allure favorable constatée en fabrique. La robe et la draperie se tiennent bien ; l'ameublement est un peu moins favorisé.

En somme, situation générale plus favorable que précédemment.

LE CONGRÈS DES SYNDICATS « JAUNES »

La dernière journée

Paris, 29 mars. — Les deux dernières séances du congrès, entièrement consacrées, on le sait, à des questions d'ordre intérieur, ont eu lieu hier soir et ce matin. Bien que la presse n'y ait pas admise, nous avons pu nous procurer sur ces deux séances d'intéressants renseignements.

Disons d'abord que les membres du congrès ne se laissent nullement intimider par les attaques et menaces dirigées contre eux par quelques journaux socialistes, notamment par le « Lantern » et le « Rappel ». Ils sont tous bien persuadés qu'il n'y a là que l'effet d'un dépit causé par le succès du congrès et l'impression favorable qu'il a produite dans le monde du travail, tant chez les patrons que chez les ouvriers.

Le siège officiel de la Fédération

Le congrès a commencé par décider que la Bourse du travail indépendante serait désormais le siège officiel de la Fédération nationale des syndicats indépendants et il a nommé une commission de contrôle composée de quarante-sept membres, dont vingt parmi les syndicats parisiens et vingt-sept parmi les syndicats de province, notamment ceux du centre d'Anzin, du Midi et de Montceau-les-Mines.

La Fédération a reçu pour mission de contrôler les adhésions qui parviendraient au siège ; on en formerait un tout qui serait présenté dans le prochain congrès.

M. Brunet, fondateur des Offices du travail du Centre et de l'Ouest, a expliqué le fonctionnement et l'utilité de cette organisation particulière du travail, qui a rendu tant de services à la classe ouvrière, mais il déclare que, par esprit de discipline, il accepte que la Bourse du travail se substitue aux Offices du travail.

Au nom de la Bourse du travail indépendante, M. Paul Lanoir répond que celle-ci ne veut pas, loin de là, décrier des institutions qui ne sont pas pour elle une concurrence, bien au contraire, puisqu'elles la complètent et la renforcent.

Communications diverses

M. Biétry fait connaître que quatre nouvelles Bourses du travail indépendantes vont être prochainement ouvertes à Lyon, Saint-Etienne, Lille et Bourges.

M. Leguillou et Chevalier donnent d'intéressants renseignements sur l'organisation du syndicat indépendant du personnel des tramways de Paris.

M. Paul Lanoir indique le rôle joué utilement par la Bourse du travail indépendante de Paris dans les conflits entre patrons et ouvriers, et rappelle les heureux effets que son intervention a obtenus en différentes circonstances.

M. Leclerc, de Lille, engage les Jaunes à étudier les questions sociales, à s'unir, à se former pour la lutte.

Le congrès nomme une commission de douze membres, chargée de rechercher les meilleurs moyens de faire triompher aux prochaines élections législatives les revendications des travailleurs Jaunes.

M. Déguesse, de Tourcoing, donne lecture d'un remarquable rapport sur les origines et le fonctionnement de la Fédération des syndicats indépendants de l'industrie tourquennoise, fondée par quelques ouvriers dévoués dont l'initiative a été couronnée de plus brillants succès.

La commission des mines, nommée par le congrès,

« pris une décision appelée à avoir un certain retentissement dans le monde du travail ; elle a jeté les bases d'une fédération nationale des syndicats indépendants des mineurs.

Un bureau provisoire avait été nommé hier et avait reçu mission de se rendre auprès du comité central des houillères de France, afin de discuter avec lui l'importante question de salaires soulevée par l'échéance prochaine de la convention d'Arras. M. Paul Lanoir fait connaître que M. Gruner, secrétaire général du comité actuel des houillères, vient de l'informer qu'il recevrait, dans l'après-midi, cette délégation.

Le secrétaire général de la Bourse du travail remercie ensuite les congressistes de leur assiduité et de leur dévouement, les félicite du calme dont ils ont fait preuve au cours des discussions, résume leurs travaux et leur donne rendez-vous à l'année prochaine.

La séance est ensuite levée aux cris de : « Vivent les Jaunes ! »

Le congrès est clos.

Les Enterrés Vivants

Le sujet n'est point précisément badin. De sensibiles lectrices s'en effrayent volontiers. Il vaut cependant, de temps à autre, d'être remis en question et de faire partie de l'actualité souveraine.

Un petit acte d'Oscar Méténier, au Grand-Guignol, met à la scène l'inhumation d'un vieux paysan. Dans son cercueil le mort se réveille et appelle à l'aide les méchants parents qui l'accompagnaient. Ceux-ci, dans la crainte de se voir frustrés de l'héritage, ne viennent pas au secours du prétendu défunt qui, affreusement, expire dans sa bière. Il n'en faut pas davantage pour remettre à l'ordre du jour la question des inhumations précipitées. Déjà la discussion est ouverte et les propositions aux Chambres ou au Conseil municipal, émanant de médecins ou de simples particuliers, ne vont pas tarder à affluer.

Tous ceux qui se sont occupés de la question ont été amenés à d'effrayantes constatations. Jamais, il est vrai, statistique n'a été plus délicate à établir. Comment avoir, en effet, le nombre de ceux qui périssent par suite d'une mise en bière trop rapide, la léthargie où ils étaient tombés ressemblant, à s'y méprendre, à la mort ? On ne peut déterminer que celui des malheureux qui, par une circonstance fortuite, échappent au plus affreux des supplices, et ce nombre, d'après les historiens de ces lugubres aventures, serait assez élevé pour faire passer ce problème du domaine du fantastique, où en France il est toujours un peu resté, dans celui de la réalité quotidienne et bourgeoise.

C'est ainsi que M. Leguennec a fixé à 94 le chiffre des enterrements précipités auxquels le hasard a mis obstacle, de 1833 à 1846, rien qu'en France. Ainsi, 35 individus se sont réveillés d'eux-mêmes, au moment où on allait les porter en terre ; 13, par suite de soins exceptionnels ; 7, par suite de la chute du cercueil ; 19, par suite de retards non calculés dans la cérémonie des funérailles ; 6, par suite de ratés calculés ; 3, par suite de piqûres ou d'incisions faites pendant l'enterrement ; 6, par suite de suffocation dans le cercueil. Si l'on ajoute, à ces 94 individus réveillés, 24 qu'auraient été certainement victimes des habitations actuelles, on arrive au chiffre de 118, et on admettant que le nombre des victimes inconnues soit du double, ce qui n'est certainement pas exagéré, on arrive à cette conclusion que le chiffre des enterrés vivants peut être évalué environ à 27 par an, en France seulement.

Je ne me dissimule point tout ce qu'une statistique de ce genre peut présenter d'arbitraire et d'incertain. Les romantiques, qui voulaient rénover toutes choses, n'avaient-ils pas songé à faire de la statistique une science de pure imagination ? Quelquefois, la spécialisation du statisticien confine à la manie et le conduit à proclamer, en toute sincérité, des résultats complètement absurdes et erronés. Cependant, même en tenant d'exagération les affirmations des spécialistes, on ne peut nier la danger potentiel auquel certains individus sont exposés, mais dont le collectif n'est pas exempté. L'histoire est pleine de faits de ce genre. Vesale est en train d'autopsier le cadavre d'un riche seigneur castillan ; celui-ci pousse un cri : il n'était pas mort. Le cardinal Espinosa sort d'un sommeil léthargique au moment où l'on va pratiquer la même opération sur sa dépouille mortelle. Le savant Winslow est deux fois enterré vivant. Quant à l'abbé Donnet, il se réveille pendant la cérémonie funèbre, appelle à l'aide. On ouvre le cercueil ; il revient à la vie et, plus tard, devient cardinal. Ce sont là des faits qui sont parvenus jusqu'à nous parce que les individus qui échappèrent à la plus atroce des morts furent des personnages notables. Mais combien d'autres coururent le même péril sans que la chronique en ait gardé le souvenir ?

C'est pas non plus un comédage que l'aventure de Victoria Lafourcade, qui, en 1810, fut enterrée vivante. Elle avait épousé Renelle, un des plus gros banquiers de l'époque, de préférence à Julien Bassuet, un pauvre gazetier qui l'adorait. Elle meurt : on l'enterra. Bassuet, fou de désespoir, et de nature cété, veut à tout prix posséder une des tresses blondes de Victoria. Il va au cimetière, viole la sépulture, ouvre la bière. La morte a les yeux ouverts ; ses lèvres remuent. Peu à peu elle se met à respirer et revient à la vie. J. Bassuet et la présidente défonte vont se cacher en Amérique ; ils y restent vingt ans, puis, se croyant oubliés, reviennent en France. Renelle aperçoit et reconnaît son ex-femme et la réclame à Bassuet qui refuse de la lui rendre. Il s'adresse alors aux tribunaux qui, par un jugement en bonne et due forme, déboutent le mari de sa demande.

Ces faits sont plus ou moins loin de nous. Le temps écoulé leur communique je ne sais quelle patine de légende. Mais ces dernières années nous fournissent également des exemples d'aussi déplorables erreurs. C'est une demoiselle Laurence, âgée de dix-sept ans, et amie intime d'Hélène Petit, la comédienne qui devint la femme de Marais, que l'on enterra, vingt-quatre heures après son prétendu décès. Mlle Petit était en tournée ; elle revient et apprend la mort de Mlle Laurence. Sachant que la jeune fille avait été sujette à des commodes léthargiques, elle obtient une autorisation d'exhumation. On ouvre le cercueil. La malheureuse était complètement retournée et avait été enterrée vivante. C'est à l'église, pendant sa messe mortuaire, que se réveille le jeune Prouzinski, un ancien élève de l'École polytechnique. De même un certain Alexandre Durcet fut enterré il y a 45 ans. Il est aujourd'hui bibliothécaire d'une petite ville du Nord et porte allègrement le fardeau de ses soixante-dix ans.

Je cite des faits et des noms. Car, en notre bon pays, le scepticisme et le plus complet s'allie parfaitement avec le plus parfait « gobe-gobe ». Sur telle machine on croit toutes choses ; sur telle autre on se contente de sourire et de n'y plus songer et cela au hasard et selon la mode. La foule ne s'intéresse guère aux enterrés vivants ; elle n'y croit pas. Les Allemands se sont préoccupés davantage de cette question. Depuis 1762, date à laquelle parut l'ouvrage d'Huschar sur l'« Incertitude des signes de la mort », c'est une coutume, de l'autre côté du Rhin, de ne procéder à la mise en bière que lorsque les premiers signes de la décomposition ont eu lieu. A Weimar il existe même, à cet effet, des salles de morte.

Le sujet ne vaut-il pas d'attirer toute l'attention du public et toute la sollicitude des savants ?

ROBERT DE FLERS.

UNE ENCYCLIQUE

La Guerre contre l'Eglise

Rome, 29 mars. — Le Souverain Pontife vient de publier une Encyclique sur la guerre allumée contre l'Eglise.

Léon XIII examine ce mal en sa genèse et dans ses causes ; il en montre les formes diverses et les funestes conséquences ; il en indique les remèdes.

Le Saint-Père adresse la parole non seulement aux catholiques, mais encore aux dissidents et même aux incroyants.

Tous ne sont-ils pas les fils du même Père ? Tous ne sont-ils pas destinés au même bien suprême ?

Le Pape rappelle que l'Eglise a toujours subi des attaques ; mais, aujourd'hui, elle est en butte à un assaut universel.

Le scepticisme a remplacé la foi ; des Etats païens ont fait entrer ce scepticisme dans la pratique et il en est résulté des bouleversements sociaux.

Le retour au christianisme rendra à la société sa vigueur perdue.

C'est une colonne que de représenter l'Eglise comme l'ennemie des progrès scientifiques et de la liberté, comme prétendant usurper les droits de l'Etat et envahir le domaine politique.

Ces colonnades sont répandues par la secte ténébreuse que la société porte dans ses flancs comme un mal mortel, société à rebours dont le but est d'exercer un domaine occulte sur la société légitime et la raison de faire la guerre à Dieu et à l'Eglise.

Le Pape en stigmatise les manœuvres, partout identiques contre le clergé, les ordres religieux, le Pontife romain.

Mais ce tableau douloureux ne doit pas nous décourager.

L'Eglise grandit dans le monde. L'union harmonique s'établit entre les évêques, le clergé et les laïcs catholiques.

Partout germent des associations ; aucune forme de piété n'est négligée, aucune forme de bienfaisance oubliée.

Le Souverain Pontife loue le zèle des évêques ; il encourage les prêtres à l'action populaire immédiate et fait appel au concours des laïcs.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Le docteur Leyds à Paris

Paris, 29 mars. — Très importante réunion, hier soir, à Paris, du Comité pour l'indépendance des Boers.

Le docteur Leyds y a donné des renseignements authentiques sur la situation de tout le Sud-Africain. Il a l'assurance que l'heure est proche où l'Angleterre sera forcée d'abandonner de ce pays la main. Il ajoute que les pourparlers étonnants qui ont été engagés sur l'initiative formelle de lord Kitchener qui est aux prises avec des embarras encore insupportables.

Les délégués boers. Leur retour des Etats-Unis

Paris, 29 mars. — Le transatlantique la « Casagotia », venant de New-York, est arrivé au Havre cette nuit, ayant à bord les délégués boers, MM. Wolmaran, Wessels et...

Le président des Etats-Unis leur a déclaré que, tout en ne pouvant prendre l'initiative d'une intervention, il n'aurait pas la question de l'arbitrage en vue de la paix.

Les délégués sont arrivés à Paris à onze heures et demie par le rapide. Ils sont descendus au Grand-Hôtel. Après quelques jours de repos, à Paris, ils se rendront en Hollande auprès du président Kruger.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séances du samedi 29 mars 1902

Séance du matin

Projets divers. — La corruption électorale

Dans sa séance de samedi matin, qui présidait M. Meunier, la Chambre, après avoir adopté la proposition de loi tendant à créer un corps de marins indigènes en Algérie et en Tunisie, — la proposition ayant pour but de dispenser de la période d'exercice de 13 jours les hommes de l'armée territoriale, pères de quatre enfants vivants, — et le projet allouant à M. Savorgnan de Brazza, à titre de récompense nationale, une pension annuelle de 10,000 francs, est revenue ensuite à la proposition de loi relative à la corruption électorale — bien que le garde des sceaux Monis n'eût pas daigné venir, ainsi que la constaté M. Ribot — et en a adopté les divers articles avec quelques modifications sans grande importance. L'ensemble a été voté par 367 voix contre 79.

La prochaine séance a été fixée à cet après-midi trois heures.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Deschanel, président.

La séance est ouverte à trois heures.

La loterie pour le musée de Valenciennes

La Chambre adopte les conclusions de la Commission d'initiative, tendant à la déclaration d'urgence sur le projet de résolution tendant à autoriser la ville de Valenciennes à organiser une loterie nationale pour la construction d'un musée.

L'interpellation Cliché

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai reçu, de M. Cliché, une demande d'interpellation sur les instructions que le gouvernement compte donner à ses préfets, au cours de la période électorale.

M. LE PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORDRE PUBLIC. — Je suis prêt à répondre.

M. LE PRÉSIDENT. — A quelle date la fixation ?

M. LE PRÉSIDENT. — A la suite.

M. Cliché. — Mon interpellation a un caractère d'urgence ; il est certain que les préfets vont recevoir les ordres de combat et que le cabinet actuel fera oublier les exploits du cabinet Méline. Le gouvernement va donner à ses préfets, que M. Viviani apparaît un jour ici des « valais charnières ».

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. Cliché continue. Il est répondu à l'ordre avec inscription au procès-verbal.

Le renvoi à la suite est ordonné par 323 voix contre 104.

L'expédition de Chine

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi ayant pour objet la création d'une médaille commémorative de l'expédition de Chine l'urgence est déclarée.

M. Dejeante s'élève contre le projet en des termes qui excitent l'indignation de la Chambre.

M. Leygues, ministre de l'instruction publique, et M. Krantz, rapporteur, protestent énergiquement contre ses paroles antipatriotiques.

Le projet de loi est adopté par 448 voix contre 49.

La Chambre, après l'adoption de divers projets, décide, à six heures cinquante, de suspendre la séance jusqu'à neuf heures.

Séances de nuit

La séance est reprise à 9 heures.

Le ministre des finances dépose le budget, renvoyé par le Sénat ; puis il dépose deux autres projets : 1. Un projet concernant le régime des sucres ; 2. un projet portant approbation d'une convention signée à Bruxelles, le 5 mars 1902, et relative au régime des sucres. Les trois projets sont renvoyés à la commission du budget. La séance est suspendue pour attendre le rapport de cette commission. Elle est re-